

Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris
Séance du 18 mai 2022

Vœu relatif à la commémoration du 8 juin

Déposé par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}

Considérant le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 instituant le 8 juin comme Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Indochine.

Considérant que de 1946 à 1954, 500 000 membres du corps expéditionnaire français, de toutes nationalités, ont servi notre pays dans ce conflit.

Considérant que la guerre d'Indochine est une « guerre oubliée » mais que la République ne doit oublier aucune guerre, aucun sacrifice et aucune mémoire.

Considérant les mots de Pierre Schoendoerffer concernant son film sur la bataille de Dien Bien Phu :
« une expérience bouleversante, refermant une page douloureuse de notre histoire qui n'avait de sens que si elle contribuait à renouer les liens avec le Vietnam ».

Considérant les liens historiques que la France entretient avec le Vietnam, le Laos et le Cambodge.

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20^{ème}, émet le vœu :

- Que la Mairie du 20^{ème} s'engage à organiser une cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Indochine, chaque 8 juin.